

Retrouvez toutes nos activités et formulaires d'inscription sur notre site web : caes.inserm.fr

•••
Ouvrant droit : Agent Inserm actif ou retraité, vacataire ayant 500 heures accomplies.

Agenda

Prochain Cnas :
 14 et 15 novembre 2023

Dates limites d'inscription :

- **LOISIRS-CULTURE :**
 13 juillet - Nîmes, Uzès et Pont du Gard
 31 octobre - Festivals (deux mois après la date du festival)
- **JEUNESSE :**
 31 août - Activités sportives, culturelles ou de loisirs (ASCL)
- **SUBVENTIONS ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS :**
 30 septembre
- **SPORTS :**
 31 octobre - Stages sportifs

Édito

L'Assemblée Générale du Caes Inserm qui s'est tenue le 14 juin était un moment privilégié puisqu'elle faisait suite aux élections du Comité National d'Action Sociale de mai dernier. La nouvelle équipe du Cnas pour la mandature 2023-2027 y a été présentée. Vous trouverez dans ce flash la liste des membres de cette nouvelle équipe.

Pour ce mandat, 3 organisations syndicales ont décidé de mettre leurs forces en commun afin de faire évoluer le Caes au plus près de vos attentes.

Nous voulons un Caes pour tous, moderne et ouvert sur l'avenir. Le Caes se veut également proche de vous grâce à l'ensemble des acteurs locaux que sont les Clas avec qui nous allons mettre en place une politique ambitieuse, volontariste et indépendante.

En ce début juillet, les vacances commencent. Le Caes propose de nombreuses possibilités d'évasion, n'hésitez pas à en profiter il reste encore quelques places disponibles.

Toute l'équipe du Caes vous souhaite un bel été et d'agréables vacances !

Patrick Robert
 Président du Caes Inserm

Composition du Comité National d'Action Sociale pour la mandature 2023-2027

	Syndicat	Bureau exécutif	Responsabilité de secteur
M. Patrick Robert	SNTRS-CGT	Président	
M. Kader Boulanouar	SNCS-FSU	Vice-Président Trésorier	Co-responsable secteur Jeunesse
Mme Sandrine Curtet Benitski	SGEN-CFDT	Vice-Présidente	
M. Stéphane Cailmail	SNPTES-UNSA	Secrétaire Général	
Mme Denise Laouari	SNCS-FSU	Trésorière adjointe	Co-responsable secteur Vacances
Mme Marie-Claude Babron	SGEN-CFDT		Co-reponsable secteur Vacances
M. Yves Martin	SGEN-CFDT	Membre associé	Co-responsable secteur Jeunesse
Mme Nicole Lacaze	SGEN-CFDT		Responsable secteur Retraités
M. Laurent Allart	SNTRS-CGT		Co-responsable secteur Sports Reponsable secteur Loisirs-Culture
M. Olivier Lefebvre	SGEN-CFDT		Co-responsable secteur Sports
Mme. Fatmah Debbab	SNTRS-CGT		Co-reponsable secteur Clas
Mme Florence Bonnet	SNPTES-UNSA	Membre associé	Co-reponsable secteur Clas
Mme Magalie Athenion	SNTRS-CGT	Membre associé	Responsable secteur Solidarité et Handicap
M. Michel Mena	SNPTES-UNSA		Responsable secteur Voyages
Mme Céline Lépine	SGEN-CFDT		
Mme Nadine Kaniewski	SGEN-CFDT		
Mme Anne-Marie Marty	SGEN-CFDT		

Actualités

Désignation des Contrôleurs de Gestion 2023

Les contrôleurs de gestion sont désignés lors de l'Assemblée Générale du Caes.

Les contrôleurs de gestion 2023 sont :

- Isabelle Coiffec
- Marianne Desmedt
- William Ngasamm

Les trois suppléants sont :

- Marie-Jacqueline Cherubin-Firmiez
- Frédéric De Bock
- Nicaise Commin

Le contrôleur de l'exercice 2022 désignée est : Marie-Pierre Kissikian

Nîmes, Uzès et Pont du Gard

Programme :

Mardi 24 octobre : Installation à votre hôtel en fin de matinée.

- 12h30 : Déjeuner au restaurant.
- 14h : Découverte de Nîmes : les Arènes, l'amphithéâtre, centre historique, la Maison Carrée, Jardins de la fontaine.
- 19h30 : Dîner à proximité de l'hôtel.

Mercredi 25 octobre :

- 9h : Départ en autocar pour Uzès à la découverte de son marché pittoresque.
- 11h : Visite du Pont du Gard.
- 12h : Déjeuner sur le site.
- 14h : Découverte des espaces muséographiques et des mémoires de garrigues. Partez pour une balade poétique au cœur de la garrigue pour comprendre comment l'homme a façonné ce paysage au fil des siècles.
- 19h30 : Dîner à proximité de l'hôtel et nuitée.

Jeudi 26 octobre :

- 10h : Rendez-vous avec votre guide pour la découverte du musée de la romanité. Le visiteur plonge au cœur de la romanité en découvrant des œuvres exceptionnelles.
 - 12h30 : Déjeuner au restaurant.
- Fin des prestations Caes et découverte libre de la ville.



Tarif par personne base 30 participants :

- 300 € en chambre double
- 285 € en chambre 3 ou 4 personnes
- 275 € pour un enfant (3-11ans)

Subvention sur la grille 10 %-60 % : Tarifs de 270 € à 120 €

Votre inscription doit nous parvenir avant le 13 juillet 2023.

Subvention des activités sportives, culturelles ou de loisirs



Tous les agents actifs ou retraités, leur conjoint et leurs enfants de plus de 21 ans et jusqu'à 26 ans à charge peuvent prétendre à une subvention pour une ou plusieurs activités* sportives, culturelles ou de loisirs pratiquées de façon régulière et annuelle pour la saison 2023/2024 ou de janvier à décembre 2023.

Cette subvention est calculée d'après le taux standard 10 – 60 %. Le plafond est de 250 € (il pourra être ajusté à la baisse en fonction du nombre de demandes afin de rester dans l'enveloppe budgétaire allouée).

Pour les agents en situation de handicap le plafond subventionnable est de 500 € sans sélection.

[Télécharger le formulaire](#)

Les dossiers complets doivent parvenir au Caes avant le **30 septembre 2023** par courrier électronique à : subvention-slc.caes@inserm.fr

En cas de difficultés pour obtenir votre facture, vous avez jusqu'au 15 novembre 2023 pour nous l'adresser, à condition que votre dossier (sans facture) ait bien été reçu avant la date butoir du 30 septembre.

*Exception : les activités diplômantes ou les formations en ligne, le coaching sportif individuel, les activités de bien-être ou de sophrologie, la chasse ou la pêche.

Billetterie en ligne : billetteriecaes.fr

Identifiant : Matricule Inserm (8 chiffres)

Mot de passe (première connexion) : Il vous a été envoyé par mail le 14 octobre 2022. Pour toute question concernant la billetterie en ligne, merci de vous adresser à billetterie.caes@inserm.fr

Rendez-vous sur votre billetterie pour télécharger votre application mobile !

Consultez toutes les informations du Caes Inserm sur notre site web :

caes.inserm.fr

Des questions ? Consultez notre [FAQ](#)